

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 21 avril 2021

N° 31

Objet : Soutien à la création
d'un Ressourcerie sur le Bassin
Dignois par l'association
l'Atelier Partagé

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt et un du mois d'avril à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 13 du mois d'avril 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUZET Éric, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel (excepté aux rapports n°4, 5, 19, 25), BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine (excepté aux rapports n° 4, 5, 6, 8, 19, 25, 26), CROZALS Florent (à partir du rapport n° 5 – excepté au rapport n° 16), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain (à partir du rapport n° 2), FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille (excepté au rapport n° 5), ISOARDI Delphine, JOUVES Marc (à partir du rapport n° 3), KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (excepté aux rapports n° 12 et 13), POSTEL Chrystelle (jusqu'au rapport n° 4), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas (excepté rapports n° 17, 18, 19), UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (excepté aux rapports n°4, 5, 25, 26)
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine (jusqu'au rapport n° 34)
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
MOULARD Damien a donné pouvoir à ISNARD AUBERT Laurence

Etaient excusés :

AUDRAN Michel	BOURJAC Jean Marie
AUZET Guy	CHALVET Gilles
BALIQUE François	COMTE Jean Paul
BARDIN Chantal	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Nathalie
BAUDOUI Marie Anne	REYNAUD Patrice,
BELMONTE Sylvie	REBOUL Childéric
BERTRAND Philippe	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/04/2021

Agglomération agréée f. Japs les com

99_DE-004-200067437-20210421-31_21042021

Monsieur René VILLARD, rapporteur, expose ce qui suit :

Il est rappelé la délibération de Provence Alpes Agglomération n°35 du 28 février 2020, accordant, sous certaines conditions, une aide de 15 000€ à l'association l'Atelier Partagé pour son projet de création d'une ressourcerie.

La question des déchets et de leur traitement est un enjeu important pour l'agglomération et ses habitants. Et la question de la réduction du gaspillage de matière et d'énergie, ainsi que des transports, est un enjeu environnemental global.

Une des solutions incontournables est le « ré-emploi », c'est à dire éviter de mettre au rebut des objets qui peuvent encore être nettoyés, réparés, et ensuite remis dans le circuit. Hormis sur Château-Arnoux il n'y pas à ce jour de structure, Ressourcerie ou Recyclerie, proposant ce service aux habitants de l'agglomération.

Une Ressourcerie propose 4 services à son territoire :

1. la collecte
2. la valorisation
3. la vente
4. la sensibilisation du public

L'association l'Atelier Partagé, organise depuis 2014 des ateliers de réparation et de bricolage sur la commune de Digne les Bains, et compte plus de 100 adhérents. Suite à différentes sollicitations de la part d'habitants et de partenaires l'association a souhaité porter un projet de Ressourcerie sur le bassin Dignois.

L'association a rencontré les partenaires du territoire qui agissent dans les domaines du déchet et de la sensibilisation (service déchet de Provence Alpes agglomération, SYDEVOM), du ré-emploi (Les Fils d'Ariane, Ressourcerie de Haute Provence RHP, L'Envolée) et de l'action sociale (Secours Populaire, CAF, CD04) pour définir un projet cohérent avec le territoire. Il a ainsi pris la forme et les objectifs suivants :

- Participer à la réduction des déchets par la collecte, le tri, la valorisation et la revente d'objets d'occasion, évitant ainsi un coût pour la collectivité et la nature.
- Sensibiliser le grand public à notre mode de consommation, aux problématiques environnementales et lui donner les informations et moyens d'agir différemment
- Permettre à tous l'accès à des objets de qualité grâce à la revente d'objets d'occasion à bas prix
- Créer un lieu propice à la création de lien social, favorisant les échanges de savoirs et de savoirs faire
- Faire émerger de nouvelles formes de solidarités entre les habitants du territoire
- Créer une activité économique respectueuse de l'humain et son environnement
- Créer des emplois pérennes sur le territoire

Entre fin 2018 et début 2019, Provence Alpes Agglomération a mandaté le Cabinet d'étude Cap 3C pour réaliser une étude de faisabilité du projet, ayant conclu à l'intérêt de l'implantation d'une ressourcerie sur le territoire de Digne-Les-Bains.

C'est pourquoi la délibération avait permis, moyennant quatre conditions, dont l'implantation formalisée sur le territoire de Digne-Les-Bains de la ressourcerie, d'autoriser le versement d'une subvention de 15 000 € pour 2020.

Du fait de la crise sanitaire, et de difficultés avec le vendeur du terrain envisagé, l'implantation de l'association a pris du retard mais elle est désormais effective.

Il vous est donc proposé :

De confirmer l'attribution d'une subvention de 15 000€ de la façon suivante : 5 000 € au titre de l'année 2020, et 10 000 € pour l'année 2021 à l'association l'Atelier Partagé.

De procéder au versement de la subvention sur l'exercice 2021.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité des suffrages exprimés et :

1 ne prend pas part au vote : Mme GRANET-BRUNELLO Patricia

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/04/2021

Application accréditée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20210421-31_21042021

